NOUVEL
HOTEL
ST-CHARLES,
Nouvelle-Orléans, Lmc.
Entièrement à l'Epreuve de l'Incendie.
Un Hôtel Moderne de Première Classe.
Taux—Plan Américain, $3.00 et au dessus; plan Européen, $1.50 et au dessous.
Sur application l'on prépare les fêtes de Souper, Réceptions et Banquets.
Département de Bains Ordinaires, Russes et Turcs ouvert jour et nuit.
A. R. BLAKELY & CO., Limité,
Propriétaires.
1déc—6m

DÉBOUCHES IMPORTANT.
THE T. AND P. TEXAS PACIFIC RAILWAY
EL PASO
"Aucune embarras pour répondre aux questions".
Aucun Changement Nord du Texas AU de Chars
Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hôtel St-Charles.
1er mar

AVIS
Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.
Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.
J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY, et les Passagers
Surintendant.

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi le 21 mai.

La désirable propriété du Deuxième District,

No 191 à 195 rue Dorgenois.

Près de la rue Canal.

SUCCESSION DE T. W. BOTHICK.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune—MARDI, le 21 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 21 mars 1901, et signé le 23 mars 1901, en cour [illegible] Thomas C. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, le lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Canal, Douane et Broad, lesquels dits lots sont désignés par les No 17 et 18 et mesurant comme suit: Lot No 17 mesurant trente sept (37) pieds, neuf (9) pouces de face sur la rue Dorgenois par une profondeur de quatre-vingt-dix-huit (98) pieds, onze (11) pouces. Lot No 18 mesurant trente sept (37) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de face sur ladite rue Dorgenois par une profondeur de cent douze (112) pieds (9) pouces et cinq (5) lignes.

Les améliorations comprenant une résidence en bois, ayant quelques trois chambres, cabinet, cuisine, citerne, hangars, etc.

Termes et Conditions: Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1901, au dessus et en plus du prix de son enchère, et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U., aux frais de l'acquéreur.

$20 avril—20 21

ANNONCE LEGALE

MARDI, 7 MAI

A 3 heures P. M.

ATTENTION

Ceux qui désirent un Home, Spéculateurs,

Pour des Propriétés de Choix rue du Canal. Comprenant

La Substantielle, imposante et commodément distribuée

"ECOLE BEAUREGARD,"

Aussi bien que les (9) neuf grands et élevés lots de terre. Tous faisant face à la rue du Canal.

DANS L'ILET BORNÉ PAR LES RUES CANAL, DOUANE, OLYMPIA, ET ST-PATRICK.

Pour plus de renseignements concernant la dimension des lots etc., voyez le plan fait par le capitaine W. J. Hardee, ingénieur de ville, maintenant exhibé à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune.

MARDI, 7 mai 1901, à 3 heures P. M., à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à une ordonnance numérotée No 155 Nouvelles Séries du Conseil, adoptée par le Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1900, autorisant, etc., et approuvée le 4 août 1900 par Son Honneur Paul Capdevielle, maire, il sera vendu à l'enchère publique—

LES SUS MENTIONNÉS ET EN CECI CI-DESSUS DÉCRITS (9) NEUF LOTS DE TERRE NUMÉROTÉS DES Nos 1 A 9 INCLUSIVEMENT, AUSSI BIEN QUE LES BATISSES ET AMÉLIORATIONS QUI S'Y TROUVENT, CONNUES COMME "L'ECOLE BEAUREGARD" ET LES DÉPENDANCES A CELA APPARTENANT, OU DE QUELQUE FAÇON EN DÉPENDANT.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—POUR LES 9 LOTS VACANTS, A SAVOIR: UN TIERS OU PLUS OU LE TOUT COMPTANT, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité.

POUR LES BATISSES ET AMELIORATIONS situées sur lesdits neuf lots ou ilets COMPTANT. L'acquéreur ou les acquéreurs prennent l'engagement de permettre que lesdites bâtisses et améliorations de demeurer sur l'édite neuf lots de terre ou ilet intact, jusqu'au et incluant le 30 juin 1901, à son ou à leurs risques et dépend, et à l'expiration dudit 30 juin 1901 ledit acquéreur devra dans les trente jours là dessus enlever ou faire enlever les susdites bâtisses et améliorations de leur présente localité ou localités.

UN DÉPOT DE VINGT POUR CENT de quelques en tous les prix d'achat sera fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, de façon à lier la vente.

LES ACTES DE VENTE devant être passés pardevant Fred Zengel, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur des E U.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur,
Bureau No 707 rue Commune.

N. B.—Les lots seront offerts séparément et distinctement des améliorations.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE LIQUIDATION

De Meubles de Bureau, Charbon, Baux, Animaux et Wagons.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MARDI, le 30 avril 1901, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 avril 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la liquidation de C. B. Stack Coal Company, Limited, No 64,321 du dossier de ladite Cour.

Premièrement.

Sur les lieux 149 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, à 10:30 A. M.

Un lot de meubles de Bureau, comprenant pupitres, chaises coffre fort, grille, presse à lettre et etc., et le bail expirant le 30 septembre 1901 à $60 par moi, ou le droit d'occupation.

Deuxièmement.

Sur les lieux rue Céleste, entre les rues Religieuse et St-Thomas, connu comme l'écurie, à 11:30 A. M

Mulets, chevaux, wagons charrettes, harnais, graisse, pelles et etc., et le bail expirant le 30 septembre 1901, à $20 par moi ou le droit d'occupation.

Troisièmement.

Sur les lieux coin de la rue Race et Levée à 12:30 P. M.

400 barils de charbon, 100 barils de coke, balance pour wagon, pupitre, store et chaises.

Quatrièmement.

Au dépôt de charbon du N. O. & N. E. R. R., rue Press, entre les rues Remparts et Bourgogne, à 1:30 P M.

1800 barils de charbon une balance à charrette et le bail expirant le 31 août 1901, ou le droit d'occupation.

Si les susdits baux mentionnés ne sont pas vendus, alors le droit d'occupation sera offert et vendu.

Conditions—Comptant.

18 av—18 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Placement près du Fleuve.

Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 9 mai 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26 mars 1901 et signé le 1er avril 1901, par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Elizabeth Wiemann, femme de Philip Peter et als vs Mme Mary B. Wiemann, femme de John Simpson et als, No 64,011 du dossier de la dite Cour, la suivante décrite propriété à savoir:

Le magasin substantiel en briques à trois étages, No 2309 rue Tchoupitoulas, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Philip et Sorapuru Le lot de terre sur lequel sont érigées les améliorations, mesurant 22 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, 191 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Sorapuru, et 194 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout plus ou moins. Le rez-de-chaussée peut servir aux affaires et les étages supérieurs comme résidence. Avec le fleuve et le chemin de fer en face, cette propriété a un brillant avenir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les autres clauses usuelles et coutumière de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, avocat pour les plaignants.

Parkerson et Tebin, avocat pour les défendeurs.

A. H. Browne, avocat pour le défendeur.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Lots dans le Septième District.

Dans l'affaire de la succession de Louis Masse, Jr.—No 64,295—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 9 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 mars 1901 par l'Hon John St Paul, juge de la cour sus-mentionnée, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre avec dépendances, etc, situés dans le septième district de cette ville l'ilet numéro 282 borné par les rues Spruce, Cypress, Lowerline et A dams, désignés sur un devis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville et annexé à un acte pardevant F. D. Charbonnet, notaire le, 7 avril 1897 par les numéros sept, treize et quatorze. Lot No 7 mesurant 30 pieds de face sur la rue Adams par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 13 mesurant 30 pieds de face sur la rue Panola ou Cypress par 150 pieds de profondeur et lot No 14 mesurant 30 pieds 3 pouces, 7 lignes de face sur la rue Lowerline par 110 pieds de profondeur et façade sur la rue Panola ou Cypress, desquels deux rues Lowerline et Panola ou Cypress il forme l'encoignure.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un an représenté par des billets de l'acquereur garantis par hypothèque avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les timbres du revenus intérieur et les taxes de 1901; devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETÉ DU SIXIÈME DISTRICT

Dans l'affaire de la succession de Mlle Marie Bonée.

No 64,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 16 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 13 avril 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 179 borné par les rues Laurel, Lyon, Constance et Upperline, désigné comme lot No quatre re sur un plan fait par William T. Thompson, voyer, daté le 13 mai 1850, déposé dans le bureau de H. P. Caire, notaire, comme No 13 du livre de plans No 6, ledit lot mesurant en mesures américaines, trente pieds de face sur la rue Laurel par cent vingt-cinq (125) pieds de profondeur entre lignes parallèles, adloignant sur un côté le lot No 18, sur l'autre côté le lot No 15 et dans le fond le lot No 10 du plan ci-dessus. Etant la même propriété acquise par Mlle Bonée par achat d'Emile Breyard, par acte passé pardevant G. G Kronenberger, notaire public, le 16 octobre 1897, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 167 folio 120.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1901 et les timbres de guerre au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. G. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 avril—14 21 28 — mai 5 12 16

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu tous les pharmaciens.
1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

700 Actions du Fonds Capital

Du Schwartz Foundry Co. Ltd. de la Nouvelle Orléans.

Etant une majorité dudit Fonds Capital, Actions du People's Slaughter House et Refrigerating Co.

Actions du Crescent City Yarn and Knitting Mills.

20 Bons du Tèche Railroad et Sugar Co.

In re Frank L. Richardson, Receveur de la Banque Nationale Américaine

Versus

Sumpter Turner et Edward Weil, Syndics du M. Schwartz et Co., et als.

No 55,364— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, JEUDI, le 2 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 1er mai 1899 et signé le 5 mai 1899 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Frank L. Richardson, receveur de la Banque Nationale Américaine, versus Sampter Turner et Edward Weil, syndics de M Schwartz & Co. et als, et affirmé par la Cour Suprême d'Etat et après cela par la Cour Suprême des Etats-Unis, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Cinquante actions (certificat No 19) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

2° Cinquante actions (certificat No 20) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

3° Cinquante actions (certificat No 21) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

4° Cinquante actions (certificat No 22) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

5° Cinq cents actions (certificat No 14) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

6° Vingt actions du fonds capital du People's Slaughter House & Refrigerating Co., Certificat No 157.

7° Dix actions du Crescent City Yarn et Knitting Mills, Certificat No 6.

8° Vingt (20) Bons Nos 397 à 416 inclusivement du Tèche Railroad & Sugar Co. de 50 livres chaque, payable tous les six mois à Leicester, Angleterre, avec 6 0/0 d'intérêt par an daté septembre 1893.

Conditions—Comptant.

21 avril—21 27 28 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATIF.

La confortable résidence en briques à deux étages,

No 1122 rue St-Thomas, près Erato.

MAISON DOUBLE, Nos 1118 et 1120 rue St-Thomas.

RESIDENCE DOUBLE, Nos 1114 et 1116 rue St-Thomas.

COTTAGE DOUBLE, Nos 1149 et et 1151 rue Tchoupitoulas.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 avril 1901, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Annonciation, Erato, Gaiennié et Tchoupitoulas, désigné comme lot A et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Thomas par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant la jolie et confortable résidence en briques à deux étages portant le No municipal No 1122 rue St Thomas, contenant salons doubles, salle à mangers, et cuisine au rez-de-chaussée et environ 5 chambres à coucher au premier étage. Bonne entrée pour voitures, cour pavée en pierres plates etc, désirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot "B" et mesurant 36 pieds 3 pouces et 4 lignes de face sur la rue St-Thomas, 110 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers et parallèle à la rue Erato, 17 pieds de largeur dans le fond, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Gaiennié, le dit lot a une première profondeur sur une ligne oblique de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'au fond; le dit lot est composé de la plus grande partie du lot 7 et d'une partie du lot 1.

Les améliorations comprenant une bonne résidence double en bois (couvert en ardoises) portant les numéros municipaux 1118 et 1120 rue St Thomas, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, bonne cour, allée, etc., rapportant $15 par mois.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désignées comme lot C et mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue St Thomas, 17 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, 117 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Gaiennié, et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot est composé de la plus grande partie du lot No 1 et une partie du lot 7.

Les améliorations comprennent une maison de résidence double en bois désignée par les numéros municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites désigné comme le lot G et mesurant 38 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 77 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est pris sur le côté vers la rue Erato d'une certaine portion de terre mesurant 127 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 170 pieds 6 pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage résidence double en bois, désigné par les Nos 1149 et 1151 rue Tchoupitoulas et contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, désirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois. Le tout bien situé et à proximité des presses à coton, entrepôts et autres industries et convenablement administré devrait rapporter de plus grands revenus.

Conditions de la vente — Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité et les billets donnés pour représenter, les mêmes devant porter 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres du revenu des E. U. y attachés aux frais des acquéreurs, par devant Fred C. Marx, notaire.

L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication

3 avril — 3 7 14 21 28 — mai 5 7

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 1er mai, à 11 heures A. M.

Nouveau cottage simple, 915 rue Mazent.

Succession de Charles J. Mischel—No 64,339—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur. Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 26 mars 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir;

Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Mazent et France, désigné par le numéro A 7, d'après le plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893; le dit lot de terre mesurant d'après le dit devis trente et un pieds trois pouces et trois lignes et demie de face à la rue Mazent sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme le No 915 rue Mazent, comprenant un nouveau cottage simple contenant vestibule à chambres cour, lait couvert en ardoises, hangar et entrée pour voiture.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1901 au-dessus le prix de vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U. Acte de vente pardevant J. C Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

27 mars—27 31 — avril 7 14 21 28 30 — mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

A 11 heures A. M.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE RETIRÉ, No 2707 RUE DAUPHINE.

Bâtisse en briques à trois étages No 531 rue St Ferdinand.

Dans l'affaire intitulée Anthony Henry Mans et als vs Mme Christina Fabry et Charles Thomas Mans.

No 63,088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 806 rue Perdido près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 22 mars 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Levée, Moreau et Montégut, désigné comme lot No 12, sur un plan de Pilié et Cummings daté le 17 février 1834, annexé à un acte de Félix de Armas, ancien notaire, le 1er mars 1836, mesurant, en mesure américaine, 22 pieds six pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de cent pieds, borné sur un côté par le lot No 10, et sur l'autre côté par le lot No 11 et dans le fond par une allée commune au dit lot et à d'autres. Les améliorations sont connues comme le No 531 rue St Ferdinand, comprenant une bâtisse en briques à trois étages, contenant vestibules, environ 10 chambres, cuisine, 2 citernes et grandes galeries sur la façade et dans le fond.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Port, Bourgogne et St-Ferdinand, désigné comme lot numéro 2 de l'ilet No 7 sur un plan de J. Pilié, voyer, le 9 février 1835, mesurant en mesure américaine, vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Dauphine sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 2707 rue Dauphine comprenant un cottage simple retiré, contenant vestibule, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine, citerne et allées pavées: aussi une bâtisse dans le fond laquelle contient 2 chambres

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en s'il y en a en un ou en un et deux ans de crédit à ladite option, démontrée par des billets divisés en coupons pour satisfaire les proportions où la commodité des co-propriétaires portant 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, leurs paiements devant être garantis, ensemble avec 5 0/0 honoraires d'avocat devant être payés par les acquéreurs en cas de procès pour recouvrer lesdits billets ou quelques parties d'entre eux, par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et par les clauses usuelles d'assurance, 10 0/0 de l'adjudication devant être déposé avec l'encanteur au moment de cela; l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1901, les timbres du revenu fédéral et le coût des actes de vente, lesquels devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire

E. A. CARRERE, encanteur.

O. W. Long, avocat.

27 mars—27—av 7 14 21 28 30—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi le 8 mai, à 11 heures A. M.

Boulangerie établie et résidence No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Jacob Eckendorff.

No 64,428—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet MERCREDI le 8 mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido près Carondelet, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 1er avril 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, ci-dessus appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 58 borné par les rues Royale, Bourbon, Ste Anne et Dumaine mesurant en mesures françaises trente pieds de face sur la rue Bourbon par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur un côté par la propriété de Antoine Bel ou représentants et de l'autre côté par celle de François Girod ou représentants.

Les améliorations sont connues comme No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine, comprenant un grand et commode magasin en briques à deux étages avec mansarde et résidence. Contenant grand magasin, un grand chemin couvert pour voitures, vestibules, galeries sur le devant, le coté et le fond, offices, et quelques quatorze chambres dans le fond et une grande écurie, entrepôt, et au premier étage est une grande boulangerie avec fours, etc., le tout en excellent état, cour pavée, gaz partout, etc.

Termes et Conditions, Comptant—L'acquéreur assumant au-dessus et en plus du prix d'achat, toutes les taxes de l'année 1901, et aussi devant payer pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis. Actes de vente devant être passés pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE Encanteur.

J. C. Henriques, avocat.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 6 7 8.

Charter Oak Stove and Range Co Limited et als vs Henry Rice & Son et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par le receveur dans cette affaire, de ses recettes et déboursés pour le mois de mars 1901, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats

12 avril—12 16 21

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

Bâtisse à deux étages No 225 N. Franklin, entre les rues Douane et Bienville.

Succession de Daniel W. Williams

No 63,842—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 7 mai 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il se a vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 avril 1901 de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 22 mars 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, encanteur — Bureau, 630 rue Gravier—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Market, Chippewa, St James et St Thomas désigné comme lot A, sur un plan de S G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après ledit plan trente pieds (30') huit pouces (8") de face à la rue Market par quatre vingt deux pieds (82') de profondeur entre lignes parallèles, étant une partie du lot original No 2 dudit ilet, les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 742 744, rue Market, contenant 4 chambres et alcôve en briques de chaque côté et devant se louer $8 par côté.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations etc., ci-dessus situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci dessus décrite désignées par la lettre B sur ledit plan de S. G. Del Isle voyer, mesurant d'après cela trente trois (33) pieds trois pouces (3") et trois lignes (3''') de face sur la rue Market par une profondeur et face sur la rue Chippewa de quatre vingt deux (82') pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Market et Chippewa et faisant partie des lots originaux Nos 1 et 2 dudit ilet. Les améliorations consistent en un magasin, buvette et entrepôt, sur un côté quatre chambres et mansarde de l'autre côté et a été des années occupé comme épicerie et buvette et maintenant se loue à $32.00 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci dessus première ment décrite, mesurant quarante-cinq (45') pieds dix (10") pouces et cinq (5''') lignes de face à la rue Chippewa sur soixante trois (63) pieds onze (11") pouces et trois (3''') lignes de profondeur entre lignes parallèles, désigné par la lettre C sur ledit plan de S G. Del Isle, voyer, étant la partie du fond des lots originaux Nos 1 et 2 dudit ilet.

Les améliorations comprenant les triples cottages bien construits, 1656-1658-1660 rue Chippewa, et contenant 3 chambres de chaque côté et toujours loué pour $7.00 par côté ou $21 par mois.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Prenité et Laurel et Philip, mesurant vingt cinq (25') pieds, quatre (4") pouces et trois (3''') lignes de face sur la rue Constance, dix pieds de profondeur sur le côté vers la rue Philip de cent cinquante neuf (159') pieds, dix (10") pouces et six (6''') lignes, et une profondeur sur le côté vers la rue Première de cent trente six pieds (136') un (1") pouce et quatre (4''') lignes de la à angle droit sur une ligne courant vers la rue Première de trente cinq (35) pieds un (1") pouce et delà une seconde profondeur de vingt trois (23') pieds, neuf (9") pouces et deux (2") lignes par une largeur dans le fond de soixante pieds (60') quatre (4") pouces et quatre (4''') lignes, désigné par la lettre A sur un plan de S G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, étant une partie du lot original No 25, et la partie du fond du lot original No 26 du dit ilet.

Les améliorations consistant de la jolie résidence simple en bois à deux étages, couverte en ardoises, connue comme No 2318 rue Constance retirée de la banquette, entourée d'un grillage en fer, cour en Schillinger, contenant salons doubles, salle à manger, cuisine, 3 offices et vestibules au rez-de-chaussée, cinq grandes chambres à coucher et chambre à bain au premier avec eau chaude et froide dans la chambre à bain, et cuisine, 3 grandes citernes; et maintenant loué à bail jusqu'au 1er octobre 1901 à $35 par mois.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désigné comme lot lettre B dudit plan de S. G. Del Isle voyer, et mesurant d'après ledit plan, trente cinq (35') pieds un (1") pouce de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-six (136') pieds un (1") pouce et quatre (4''') lignes, étant partie des lots originaux Nos 25 et 26 dudit ilet.

Les améliorations comprenant le cottage double bien construit Nos 2320 et 2322 rue